

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Marie-Christine VARONE

Problèmes de morale fondamentale :
présentation d'un livre récent : «L'esprit de la loi»

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1977, tome 73, p. 121-135

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Problèmes de morale fondamentale

Présentation d'un livre récent : « L'esprit de la loi »¹

L'étalage des libraires affiche périodiquement : « la morale est en crise », « quelle morale ? », « pour une morale évangélique »... Dans les milieux de la catéchèse et du haut de la chaire, on proclame que le christianisme n'est pas une morale, et si l'Eglise aborde une question d'éthique on lui reproche de ne pas assez parler d'amour.

Dans nos vies personnelles le discernement est de plus en plus difficile. Si, par grâce, nous voyons encore clair pour ce qui est de notre comportement, nous sommes le plus souvent incapables de justifier nos positions. Que répondre à des jeunes qui nous enferment dans des sophismes tels que : « Dieu est pour l'amour, dès lors pourquoi s'opposerait-il à des relations préconjugales ? » Comment ne pas être ébranlés par le raisonnement de ceux qui nous reprochent d'imposer à nos frères non chrétiens des lois rétrogrades, en matière d'avortement par exemple ? Nos synodes diocésains n'ont pas échappé à ces difficultés, ni même à la tentation toujours vivante du légalisme et de son cheval de bataille : « permis — défendu ».

Dans ce nœud de problèmes et de doutes, le dernier livre du Père Manaranche² vient jeter quelques lumières.

¹ A. Manaranche, *L'esprit de la loi*, Paris, 1977, éd. Seuil, 250 pages.

² Né en 1927, le P. Manaranche est jésuite. Il est licencié en théologie et docteur en sciences sociales.

En 1969, l'auteur nous avait donné un livre sur l'éthique sociale³, or, aujourd'hui, il revient sur le problème de la morale fondamentale sans laquelle toute recherche d'éthique particulière (familiale, sexuelle, professionnelle, économique, politique...) est vouée à l'échec, faute de critères et de références. Son ambition consiste à vouloir mener une réflexion qui soit « optimiste, constructive, fondamentale et ouverte » (8)⁴.

Le pari me paraît tenu, c'est pourquoi je voudrais inciter les lecteurs des « Echos de Saint-Maurice » à méditer *L'esprit de la loi*. Mon article n'a d'autre ambition que de faciliter leur parcours : il est peut-être moins rébarbatif de pénétrer dans un édifice quand on sait ce qu'on va y trouver, aussi vais-je me contenter de dégager les grands axes du livre et de jouer le rôle du guide, ce qui n'est guère facile dans les ouvrages du Père Manaranche. Ses connaissances sont si étendues que l'on se trouve devant un foisonnement d'idées, de rapprochements, de comparaisons souvent à peine esquissées. Sans être philosophe, Manaranche connaît bien les systèmes qui mènent notre monde, sans être bibliste, il est au courant des dernières recherches scripturaires, sans être historien, ses allusions à l'histoire de l'Eglise font pressentir un connaisseur... Tout cela lui procure une vision d'ensemble large et nerveuse, mais laisse le lecteur souvent sur sa faim et sur des approximations. Il en va de même à l'égard des nombreuses (et souvent savoureuses) dénonciations qu'entreprend l'auteur : il fustige bien, mais ne reconstruit pas toujours, ou alors, il le fait au moyen d'une philosophie qui ne satisfait pas forcément le lecteur un peu rigoureux⁵.

Enfin, le style du Père Manaranche est si brillant, il révèle un tel art des formules ramassées et virulentes, qu'il faudrait pour être juste pouvoir citer de nombreux passages.

Qu'il soit donc entendu que je me contente de suivre l'ouvrage dans ses grandes lignes et que je rapporte désormais la pensée de l'auteur.

³ *Y a-t-il une éthique sociale chrétienne ?*, Paris, 1969.

⁴ Les numéros entre parenthèses désignent les pages du livre.

⁵ Cette remarque vaut plus pour « Ceci est mon corps » (1975) et « Celui qui vient » (1976) que pour notre livre.

I. LE LIEU DE LA MORALE (15-56) : ANALYSE DE LA SITUATION

Notre société vit d'incohérence et de contradiction en juxtaposant deux idéologies inconciliables⁶ :

1. Un néo-libéralisme insidieux

Il se nourrit essentiellement de trois courants philosophiques : l'existentialisme et son goût pour la liberté solitaire, le marxisme et le soupçon qu'il jette sur les lois tant civiles que religieuses, les sciences humaines⁷ et leur prétention à marquer la fin de la subjectivité. En conséquence, nous assistons d'une part, à une opposition marquée à la règle objective (« le situationnisme ») et d'autre part à l'érection en principe de la loi du moindre mal. A quoi il faut ajouter un appel à la liberté généralisée et l'élévation de la relation⁸ au rang de principe constitutif de la moralité.

2. Un moralisme intransigeant

Cultivé et suggéré par ceux-là mêmes qui prêchent le libéralisme. Ainsi un Sartre sait se faire grand moraliste⁹, le marxisme défend le radicalisme politique et le scientisme prend la relève des idéologies du XIX^e¹⁰.

⁶ « D'un côté, le rigorisme politique le plus absolu qui va jusqu'à la revendication de l'impossible ; de l'autre, le libéralisme du « laissez-faire, laissez-passer » qui consent les indulgences les plus désarmantes. D'un côté encore, le prophétisme le plus abrupt ; de l'autre, le conformisme le plus plat. Qu'on songe par exemple au problème de la fidélité : il n'est pas rare d'entendre — fût-ce du haut de l'ambon — prêcher l'engagement révolutionnaire comme une véritable croisade et — du même lieu — justifier les désengagements (religieux, sacerdotaux ou conjugaux) avec une complaisance qui a tout de la complicité... » (14).

⁷ A l'égard desquelles le discernement est si souvent insuffisant et la vulgarisation néfaste.

⁸ Cet argument est fréquemment utilisé par les défenseurs de l'avortement : l'enfant n'existe que... s'il est accueilli.

⁹ Cf. sa participation au tribunal Russel ou ses prises de positions syndicales.

¹⁰ Un Monod, par exemple, offre sa participation à une nouvelle éthique.

Tout cela se répercute dans l'Eglise en provoquant **un transfert** (et non une suppression) **de la morale : « du péché sexuel au péché politique »** (26). Ce dernier secteur « devient le lieu de la plus dure intransigeance. On peut en dire autant de l'anathème, qui n'est pas, comme on le prétend, délaissé au profit du dialogue, mais qui glisse dans un autre domaine de l'agir : une déclaration sur l'éthique sexuelle fera grincer les dents... mais la hiérarchie sera conviée de façon pressante à intervenir publiquement, y compris sous le mode de la condamnation, devant telle injustice sociale, tel procédé politique... Les rappels à l'ordre seront dits " polémiques " quand ils seront subis, et " prophétiques " quand d'autres en feront les frais... L'Évangile ne dit rien sur les mœurs privées — ou bien alors ce qu'il énonce est sociologiquement daté — mais il dit tout en politique, puisqu'il y a une " politique évangélique "... » (26-27).

Ce transfert de la morale comporte un double effet :

— **positif**, en ce sens qu'il amène un plus grand nombre de chrétiens à prendre en charge le politique et à sortir « d'une conception tout intimiste de la parole de Dieu » (29). Ainsi nous assistons à la découverte de ce que P. Ricœur appelle « la relation longue » ; désormais l'action politique ne se confond plus avec le témoignage.

— **négatif**, parce qu'il provoque une **cassure dans l'anthropologie** : il y a alors une faille entre le domaine public et le privé (ce qui amène à regarder l'autorité comme diabolique)¹¹, clivage entre le politique et le sexuel (et du même coup privatisation de la sexualité¹²), cassure entre la liberté et le corps, ce moyen de relation (avec soi, l'Autre et les autres) qui me rappelle ma finitude et qui est créé par un autre, le Père (si décrié aujourd'hui). User de son corps à sa guise — contre

¹¹ L'Eglise, elle-même, me paraît plus portée aujourd'hui à se prononcer sur les questions publiques que privées, ce qui parfois donne l'impression qu'elle veut se faire entendre à tout prix. Je pense par exemple à la prise de position des Evêques suisses sur la participation dans l'entreprise.

¹² Manaranche note ironiquement que le seul domaine où l'on demande à l'Etat d'intervenir est celui de la limitation de la fécondité (35).

les interdits parentaux — devient précisément « le programme d'une liberté en révolte » (43)¹³.

Or, la morale doit être fondée « non seulement sur des citations évangéliques — toujours impressionnantes pour les uns, sociologiquement datées pour les autres — mais sur la signification des relations humaines (politiques, économiques, familiales) » (36).

Ce « véritable nœud de significations » (36), c'est **le couple** qui le constitue, en ce sens qu'il participe au monde naturel, constitue le fondement du culturel et atteste l'alliance avec Dieu. S'il y a déplacement de la morale, c'est parce qu'il y a déplacement du symbole (39) : le mariage a cédé au politique la fonction de chiffre de l'histoire. Or ceci est grave, car le monde ne saurait être pensé de manière sensée sans le recours à la symbolique conjugale.

Au milieu de ce monde, les chrétiens ont du mal à trouver leur identité : qu'ont-ils de plus que les autres ?¹⁴. Il leur reste à faire « l'apprentissage de la différence ».

II. LE FONDEMENT DE LA MORALE (57-159) : L'ECRITURE

Il s'agit de l'interroger, tout en évitant la tentation du fondamentalisme biblique¹⁵.

¹³ Une éthique chrétienne devra donc « apprendre à l'homme contemporain à réintégrer son corps dans la quête du sens » (43-44), sans quoi toute relation demeurera faussée.

¹⁴ On trouvera une bonne analyse de ce malaise aux pages 49-51.

¹⁵ «...une sorte de maladie : une impatience en quête d'un "moyen court"...; un besoin de se rassurer sur-le-champ qui dénature l'Évangile en recueil de lois ; une peur de rester coi devant l'objection ; l'envie de posséder comme d'autres ce Maître qui a tout dit dans son "petit Livre" et qu'il suffit d'aimer". C'est aussi l'escamotage des nécessaires médiations sans lesquelles le christianisme serait inhumain » (58).

A. Une tâche permanente : l'intégration

Le phénomène de la sagesse¹⁶ constitue « un excellent exemple de ce qu'est la reprise chrétienne de l'humain » (66). La sagesse apatride (bien commun à tout l'Orient) reçoit de Jésus son centre de gravité. La règle d'or demeure, mais il s'agit désormais d'aimer **comme** Jésus a aimé. Saint Paul fait de même avec la sagesse stoïcienne : il s'en inspire et la soumet au discernement spirituel.

Ainsi, « tout au long des Ecritures et de la vie de l'Eglise, l'éthique chrétienne s'est constituée à partir de la situation culturelle ambiante, moyennant une double correction » (67) :

— **l'assimilation-conversion** d'éléments étrangers : telle l'intégration des codes législatifs pour l'alliance ou des fêtes traditionnelles de Canaan pour la liturgie d'Israël,

— **la profanation de certaines réalités pour les re-sacrer** : telle la sexualité : Israël refuse de donner à Yahvé une parèdre ; telle la politique : Jésus sépare le droit de César du droit de Dieu.

B. L'alliance (70-95)

Elle constitue l'exemple-type de la reprise par Israël d'un bien commun, à savoir les traités de vassalité et leurs six clauses.

1. Dieu se nomme et prend l'initiative de l'alliance

Cela devrait anéantir la tentation humaine de croire que la morale est notre affaire, comme si Dieu n'était qu'un auxiliaire, « le secouriste marginal » (72) ou « l'antibiotique ». Un tel rappel devrait encore supprimer « la manie de vouloir s'autojustifier par un système » (73) et la volonté de s'annexer l'Evangile.

¹⁶ La compréhension de la sagesse (p. 61 s.) est excellente.

Dans la théologie de l'alliance, l'éthique ne saurait être séparée du fondement de l'histoire sainte, et la crainte de subir une aliénation disparaît devant l'accueil de l'altérité.

2. *Dieu comble de bienfaits*

L'évocation d'une histoire, d'un événement fondateur (la libération d'Égypte) de faveurs, suscite le désir, et le devoir apparaît alors comme le « fruit d'une révision de vie » (76). « L'éthique ne s'ébranle pas en un point zéro, un point mort, un point neutre, à partir duquel elle prendrait son élan d'elle-même, sans autre raison que celle de bien faire : elle est moins poussée qu'inspirée. L'amour ne se décrète pas : il se reçoit et fait tout pour rattraper son retard. Quand on n'a pas mis la grâce au départ (la conscience d'être chéri de longue date), on ne la situera jamais plus : on ne fera plus intervenir que des « grâces », c'est-à-dire des coups de pouce. Dieu n'est plus alors une Tendresse : c'est une aide occasionnelle, un réparateur, un dépanneur » (76).

Ce rappel des tendresses de Dieu (= mémorial) rend l'éthique **inséparable de la liturgie**. Désormais l'éthique est un préalable au culte, en même temps que la conséquence du culte (77).

3. *Dieu attend une réponse : la Loi*

Bien qu'il y ait dissymétrie entre lui et l'homme, Dieu permet la réciprocité. Pour éviter le vague, il y a le don de la Loi. Le précepte est là pour permettre au croyant de respirer, il est porteur de bienveillance et si sa formulation est négative, c'est par respect de la liberté humaine et pour permettre à l'homme d'inventer sa réponse. Une formulation positive des commandements empêcherait la créativité.

C'est le péché qui montre le commandement comme un piège à faire tomber (80). Si je ressens le précepte comme une barricade, c'est le signe que je suis extérieur à Dieu (83).

4. *Le document d'alliance doit être relu*

La communauté doit entretenir le souvenir en actualisant son passé, ce qui signifie qu'une éthique suppose une participation à la liturgie.

5. *La présence des témoins*

L'alliance doit être passée au grand jour, ce qui sous-entend que « l'éthique ne s'observe pas dans un coin » (90).

6. *Les bénédictions et malédictions conditionnelles*

Israël fait des choix (accepter ou refuser l'alliance) qui entraînent la vie ou la mort, car Dieu veut que l'homme risque quelque chose.

Ainsi l'alliance rassemble les trois grandes instances du temps :

- le **passé** et ses bienfaits qui nous tourne vers le Père ;
- le **présent** qui est celui du Christ et qu'il s'agit de ne pas escamoter ;
- l'**avenir** qui nous met sous le souffle de l'Esprit.

C. **Jésus** (97-131)

L'Evangile non plus ne nous offre pas de recettes toutes faites.

En s'incarnant Jésus se met sous la Loi et l'accomplit en lui donnant ce plus de la justice nouvelle. « Le passage de l'Ancien Testament au Nouveau ne s'opère pas par le rafistolage d'une éthique... mais par une nouvelle démarche de Dieu dans l'histoire. Là où le Don divin appelait l'exigence, le pardon renouvelle l'exigence. Toute la nouveauté est dans ce redoublement du Don en pardon » (110). Finalement Jésus meurt¹⁷ par la Loi. C'est à Jérusalem, « centre vital du peuple de l'alliance » (115) que « son amour mesure la mort et l'invente » (117). Et cet amour crucifié renouvelle la morale. Jésus, médiateur, a fait la paix. Pour communier à son sang, il faudra s'interdire les inimitiés, et ce **peuple nouveau** va devoir vivre une éthique nouvelle — qui prendra la forme d'un culte (118) — et constituer un critère moral pour le monde en lui rappelant le pardon, la lecture de la création au moyen de ce chiffre qu'est Jésus et le coefficient eschatologique qui affecte tous les actes humains en les relativisant, leur donnant une finalité.

¹⁷ Bonne dénonciation aux pages 114-117 des interprétations de la mort du Christ qui en défigurent le sens, ne tenant aucun compte de l'alliance.

D. Paul (131-142)

En opposant Adam et Jésus, Paul met en présence la désobéissance mortelle et l'obéissance salutaire.

L'homme créé libre (135) est appelé, par vocation, à vivre dans la confiance. En laissant grandir en lui l'envie, il fait l'expérience du mal, prétendant être sa propre origine¹⁸. Jésus vient prendre le contre-pied et Gethsémani détruit Eden (140). Si la convoitise tendait à s'emparer de l'Autre et des autres, la charité anéantit cette soif d'accaparer.

Et le discernement sauve la liberté chrétienne tant du laxisme que du désengagement. C'est l'Esprit qui opère le tri, mais le risque demeure car le chemin n'est pas tout tracé.

C'est à l'Eglise qu'il revient d'inventer, de développer cet Evangile, mais elle ne le fait que si un problème est posé (147).

Dans la concurrence qui oppose raison chrétienne et raison pratique, tout ramener au niveau de l'intentionnalité, y compris la vie théologique est insuffisant. La réponse totale à la proposition d'alliance consiste en la charité, « cette relation amoureuse dans laquelle toutes les règles sont vécues » (149), cet Esprit du Christ qui aime en moi et qui me fait aimer le prochain avec le cœur du Christ, pour lui-même¹⁹, ce qui ne signifie pas que j'éprouve de la sympathie pour tous mes frères, mais que j'entre en relation avec le désir d'améliorer cette relation.

Ainsi la charité articule les trois termes : l'Autre, l'un et l'autre. Au cœur, il y a l'attitude médiatrice du père, comme c'est le cas pour les fils de la parabole du prodigue (Lc 15)²⁰.

¹⁸ Je ferai une réserve à propos de l'interprétation de la honte devant la nudité que Manaranche appelle pudeur dans Gn 3. Ce qu'il dit de ce sentiment est admirable en soi (138), mais peu biblique.

¹⁹ Il va sans dire que la personne n'est pas le moyen d'appliquer le précepte ! Il peut arriver qu'il y ait obligation d'aimer, parce que cela ne va pas de soi, dans le cas du pardon par exemple, mais ce n'est qu'un temps.

²⁰ « Le pardon suppose donc une triple réconciliation : de chacun des deux frères avec le père et des deux frères entre eux. Mais, quand ces trois démarches ont été faites, qu'elles ont été réussies grâce au tact paternel, les deux frères ne vont plus indéfiniment se chérir " à cause du père " : ils s'aimeront réellement l'un l'autre » (150-151).

En conclusion, il faut tenir que :

- pour être intégralement humaine la morale doit être chrétienne ;
- pour être intégralement chrétienne la morale doit être pleinement humaine ;
- la foi contient des implications anthropologiques tirées de la Révélation.

III. L'ESPRIT DE LA MORALE (160-184)

La crainte dans l'amour

Le don d'une Loi est-il compatible avec l'amour ? La crainte peut-elle cohabiter avec l'amour ?

« Devant un Amour qui n'est qu'Amour » (et qui propose son alliance), la crainte se mue en « une reconnaissance tombant à genoux, sans aucun point commun avec un prosternement d'esclave », elle « entraîne une sortie de soi qui n'est pas aliénation mais extase » (161).

Si l'homme est appelé à donner une réponse, c'est en raison du respect que Dieu lui voue : « le Père met entre lui et nous une distance, celle d'un service à remplir, d'une réciprocité » (162). Dans cette perspective, le commandement apparaît uniquement comme « une parole de salut qui préserve l'homme des illusions et le sauve de sa liberté » (162-3). L'injonction à ne pas oublier l'alliance doit traduire chez le partenaire « la crainte de ne pas assez aimer, la peur d'une hémorragie de tendresse » (163). Il s'agit de résister au temps et à sa capacité d'érosion.

Et, finalement, les fruits de vie (bénédiction) ou de mort (malédiction) qui résultent de la réponse fidèle ou de son absence n'ont rien à voir avec une « logique mercantile ». Ils témoignent que l'homme est réellement partenaire²¹.

La crainte de déplaire

On reproche souvent au christianisme d'entretenir un sentiment de culpabilité morbide. Or le pécheur²² sait qu'au bout du chemin se trouve un père qui lui ouvre les bras, ce qui transfigure la crainte²³. Le passé de rupture lui-même devient dans cette perspective un tremplin pour une «tendresse d'autant plus forte, plus délicate» (167)²⁴. « Bref, c'est l'Amour qui invente la crainte, sa propre crainte, car il propulse l'ami au-delà des sentiers balisés de la morale, dans cet espace vierge où la délicatesse crée son parcours, moins soucieuse de faire le bien que de plaire à Dieu. L'éthique est alors devenue vie spirituelle » (171).

L'amitié née du pardon²⁵

Comment le pardon peut-il engendrer une amitié véritable alors qu'il y a dissymétrie ? Cette dernière ne tue-t-elle pas la réciprocité ? ne rend-elle pas la relation unilatérale ?

Dieu s'est tellement épris de l'homme qu'il crée avec lui un partage, une amitié, sans que le pardon ne confisque quoi que ce soit.

²¹ « La notion de mérite a une fonction essentielle : celle de montrer que le Don se donne vraiment, au point d'affecter la substance de nos actes, de l'imprégner de divin » (165).

« De la part de Dieu, elle (la crainte du pire) met en valeur un enjeu véritable qui n'a rien de la " divine comédie ". Du côté de l'homme, elle ne constitue certes pas la motivation principale, mais elle subsiste dans l'amour comme une sorte d'humilité permanente... (165) ...ce n'est pas la sale peur qui prend aux viscères : c'est la tendresse qui s'écrie, en présence du danger qui menace un être cher : je tremble pour lui quand je le sais menacé » (166).

²² Le péché ne se comprend qu'à la lumière de la Révélation et à l'intérieur de la confession de foi.

²³ On trouvera une admirable conception de l'engagement devant et avec la communauté : « les autres sont non seulement pris à témoin mais priés d'apporter leur aide. Là encore, l'amour passionné avoue sa crainte de ne plus chérir : plus il est véhément et plus il redoute de ne plus l'être » (168).

²⁴ Manaranche applique à Israël les deux dialectiques du politique et du nuptial, avec bonheur : pages 168-171.

²⁵ Cette partie est probablement la moins comblante du livre. Certains passages sont même discutables.

IV. LA PRATIQUE DE LA MORALE (183-246)

Cette partie tente un essai de concrétisation, non tant dans le but de dire ce qu'il faut faire, que dans celui de montrer les problèmes posés par la réalisation éthique (185).

D'une manière générale, le faire de l'homme²⁶ consiste à prolonger celui du Christ en : écoutant sa parole et en s'imprégnant de son visage ;
« mangeant » une volonté (celle du Père) ;
se « donnant à manger » aux autres.

La question qui se pose est la suivante : **Le Christ est-il imitable ?** Dans ses paroles et dans ses gestes ? ses affirmations peuvent-elles être prises au pied de la lettre ? qu'est-ce qu'imiter sans copier ? peut-on prendre les béatitudes pour un idéal réalisable ?²⁷

Cet idéal admis, son application suscite de multiples conflits²⁸ :

- entre la loi et ma conscience (205-208) ;
- entre ma conscience et celle d'autrui (208-209) ;
- entre l'intention et l'action (209-212) ;
- entre le principe et la situation (212-216) ;
- entre des devoirs différents (216-217).

Le politique amène, lui aussi, un lot de problèmes spécifiques (220-228) et de conflits. Qu'en est-il des rapports du légal et du moral, de l'éthique et de l'analyse, de l'utopie et du réalisme (220-229) ?

²⁶ L'auteur entreprend un détour par la symbolique du « manger », lieu constant des tentations (Eden, Le désert, etc.). Jésus corrige cette mentalité en s'attachant à la racine de ce mal : la volonté d'autonomie (188).

²⁷ Avant d'être un programme les béatitudes nous donnent le portrait de Jésus. Il faut d'abord les lire au singulier : bienheureux le Pauvre. «A partir de quoi elles introduisent l'utopie eschatologique qui maintient l'éthique sous tension... » (198).

²⁸ Bonnes pages (200-204) sur la question : y a-t-il une ou deux morales et sur le rôle de l'Eglise face à l'Etat.

Toutes ces pages sont à lire (elles ne peuvent guère être résumées), car l'auteur opère avec discernement et sa réflexion peut nourrir bien des échanges, éclairer des décisions, faciliter des options.

Les toutes dernières pages du livre sont consacrées à **l'idéologie** et à la tentation qu'elle incarne (229-243). Elles me paraissent excellentes tant pour leur clairvoyance que pour leur dénonciation. Suivons rapidement la démarche que suggère le Père Manaranche.

L'idéologie concerne la vie morale dans toutes ses dimensions et dans toutes ses relations. En abolissant toute culpabilité (« la fin justifie les moyens ! ») l'idéologie sanctionne souvent la disparition de l'éthique.

Il convient de distinguer idéologie collective et idéologie personnelle.

1. L'idéologie collective

— Elle se présente comme un **savoir infallible** et pour cela se prétend scientifique²⁹. Sa réflexion est à base d'abstraction ou de dissimulation : pour clarifier, il suffit (!) d'éliminer l'objection, ce qui n'empêche pas de prôner le dialogue. Les exemples foisonnent : tel livre élimine de sa bibliographie les ouvrages infirmant sa thèse, telle session proscrit a priori le conférencier opposant, les faits cités sont triés et sélectionnés...

Les prétentions de l'idéologie sont telles que le monde se trouve coupé en deux : il y a ceux qui savent (233) et ceux qui croient savoir !

Ce savoir absolu, total prend des allures kérygmatisques, « c'est-à-dire qu'il se rabâche sans jamais se discuter » (233), se contentant d'émettre des messages élémentaires ou des slogans.

²⁹ A voir le crédit inconditionnel accordé aux analystes de la société (« qu'il [l'homme] taxerait d'aliénation s'il s'agissait d'obéissance religieuse ») (232...), le but est atteint.

— L'idéologie est **certaine de sa justification**, ce qui lui donne une conscience de juste. Ainsi, elle possède une double morale : elle prône l'humanisme quand elle condamne les exactions des autres et l'idéologie lorsqu'elle doit se justifier elle-même. Elle recourt aux indignations choisies si cela sert sa politique et préfère le silence si cela peut la servir. Il en va de même pour l'usage des chiffres et des statistiques.

Pour se sécuriser, elle possède deux mobiles : d'une part elle exige le dynamisme sans réticence, et d'autre part la solidarité inconditionnelle : « l'éthique de commando » (235). L'autre, cela va de soi, a toujours tort³⁰ et son système est pervers ; cela conduit à une vision manichéenne du monde. L'eschatologie dont l'idéologie se réclame est imperturbable, le fameux « sens de l'histoire » servant de paravent. « Le problème moral est donc reporté en des temps post-révolutionnaires » (236). Quant à la stratégie, elle est asphyxiante : l'important consiste à avancer les pions et à marquer le moindre score (236), tandis que le péché mortel ne peut être que l'apologie de la différence. « La démocratie est une chose toute formelle risquant de favoriser une majorité stupide » (236) et l'idéologie s'érige en Eglise, possédant sa propagande, ses critères d'appartenance, ses anathèmes et son inquisition. Pour réussir, elle exploite adroitement quelques sentiments primaires, tels que l'esprit de corps et la crainte de l'expulsion.

2. L'idéologie personnelle

— Comme la première, elle cultive « la déculpabilisation à outrance » (237) et s'installe dans les préambules, tout en érigeant la psychologie au rang de loi, ce qui aboutit à une dévalorisation de l'expérience spirituelle et crée une atmosphère de soupçon généralisé, en insistant sur les difficultés de la communication, par exemple.

³⁰ « Aussi le premier travail à faire en présence d'un inconnu, c'est de parvenir à l'identifier en lui collant sur le front l'un des deux "ismes" dont on dispose, sans troisième possibilité. L'étranger au groupe devient alors définitivement recalé au salut et, comme tel, haïssable » (235).

— Fort souvent, elle pêche en eau trouble ou se dérobe au conflit en espérant le pourrissement de la question.

— Elle tend à transférer le problème en trouvant des boucs émissaires. La licence sexuelle n'est rien au regard des injustices sociales, les cliniques psychiatriques d'URSS ne sont rien en comparaison des répressions du Chili.

— Elle recherche la sécurisation à tout prix (ce qui amène l'écriture à faire les frais d'une insonorisation), soit au moyen d'une double lecture (prophétique quand elle est tournée vers les ennemis et polémique quand elle vise les partisans), soit par une double exégèse (préférant la méthode libérale quand le passage est gênant, et le principe de la relativisation dans d'autres cas). La tactique est toujours la même, il s'agit de ne se laisser juger par rien.

— Enfin, elle change les étiquettes en jouant sur les mots, en cultivant la subtilité.

En un mot le menteur a réussi à nous convaincre que nous étions sans péché, d'où l'urgence et la merveille du sacrement de Pénitence qui nous arrache à l'illusion et à la fausse sécurité en nous faisant retrouver une juste relation à Dieu, aux autres et à nous-mêmes (241-243).

Je mets le point final à cet article avec mauvaise conscience, car j'ai l'impression d'avoir malencontreusement appauvri — à force de raccourcis et d'approximations — le livre de Manaranche. J'aurais aimé pouvoir consacrer quelques pages à des remarques, voire à des critiques. Il me reste à espérer que des groupes de travail entreprendront cette tâche à ma place, car *L'esprit de la loi* est vraiment un livre qui peut susciter la réflexion.

Marie-Christine Varone